

# De Grignols à Chalais: Les Talleyrand avant Charles-Maurice

par Christian Remy <sup>1</sup>

Charles-Maurice, le diplomate, le négociateur, l'intrigant, l'homme des cinq régimes, a donné au patronyme de Talleyrand une réputation internationale<sup>2</sup>. Pourtant, il s'inscrit dans une lignée tout à fait ancienne, sortie des brumes du Moyen Âge et de la châtellenie périgordine de Grignols, avant qu'elle ne devienne aussi titulaire de la « principauté » de Chalais. Des débats, dont les enjeux relèvent davantage de luttes de prestige que d'investigations historiques, ont parfois agité les milieux informés autour de la question des liens des Talleyrand avec les anciens comtes de Périgord ; on a même voulu faire des Talleyrand des roturiers tardivement anoblis selon un raisonnement tout à fait extravagant et fallacieux<sup>3</sup>. Ces considérations autour des Talleyrand ont largement été motivées par la bonne fortune du lignage sous Louis XV puis par la volonté de salir la figure de Charles-Maurice, alors sur son déclin et proche du trépas. Pourtant, il suffit de s'en tenir aux faits historiques, établis par les chartes, pour retracer la saga des Talleyrand de Grignols à Chalais, avant qu'elle ne se déploie, avec Charles-Maurice, à Paris et dans toutes les grandes cours européennes.

Les sources disponibles s'avèrent assez nombreuses. Des anciennes archives des Talleyrand, il n'existe que des épaves. Aux Archives départementales de la Charente, on peut utiliser un résidu de Fonds Talleyrand provenant du château de Chalais (1314-1784) [E 509-515] ainsi qu'un Inventaire du Fonds de Talleyrand-Périgord [10 J]. D'autres pièces sont conservées aux Archives départementales de la Dordogne, dans deux fonds dits « de Talleyrand » [2 E 1796] et « de Taillefer » [2 E 1835]. Mais l'essentiel des documents provenant de l'ancien chartrier de Chalais semble aujourd'hui fondu dans les archives privées du château de Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher), fonds dit « de Beauvilliers », dont il existe un répertoire donnant le cadre de classement et réalisé vers 1960 par André Betgé-Brezetz, mais dont la consultation en salle de lecture des Archives départementales du Loir-et-Cher n'a pas été possible, en raison d'une procédure un peu compliquée d'obtention d'une

simple autorisation. Ces documents ont pourtant été vus, avant la succession du dernier des Talleyrand-Périgord, en 1883, et la dispersion des meubles du château de Chalais à la fin du XIXe siècle, par le comte de Saint-Saud<sup>4</sup> et par Jules de La Martinière. Ce dernier, en 1911, affirmait encore que « le chartrier de Chalais est, nous croyons pouvoir l'affirmer, le plus riche des chartriers seigneuriaux de l'Angoumois et de la Saintonge<sup>5</sup> ». Fort heureusement pour la recherche, à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, les copistes Leydet et Prunis, pour le compte de l'abbé Lespine, ont pu consulter les volumineuses archives de Chalais, mais aussi celles de Beauséjour, résidence principale des sires de Grignols depuis le début du XVIe siècle, ainsi que celles de plusieurs anciennes familles nobles des environs, constituant le dossier documentaire le plus important de la Collection du Périgord de la Bibliothèque nationale de France<sup>6</sup>. Enfin, une partie de ces pièces a été réunie par le comte Wulgrin de Taillefer, dans ce qui est devenu la collection du même nom, fondue dans la série des manuscrits latins<sup>7</sup>.

## Les premiers sires de Grignols

L'historiographie révèle que dans la première moitié du XIe siècle, peut-être vers 1020, le comte du

1 Docteur en histoire médiévale, agrégé de l'Université (contact : remychristian@neuf.fr)

2 Emmanuel de WARESQUIEL, *Talleyrand, le prince immobile*, Paris, éd. Fayard, 2003 (rééd. 2006).

3 E. de WARESQUIEL, *Talleyrand,...* op. cit., 2006, p. 25-27, semble donner du crédit à ces attaques, soulignant le fait que Charles-Maurice « avait de qui tenir pour ce qui est de l'art du mensonge et des faux-semblants, même si de telles pratiques étaient assez courantes à l'époque », p. 27.

4 Archives départementales de la Gironde, 9 J 63.

5 Jules de LA MARTINIÈRE, « Barbezieux. Son prieuré aux XIe-XIIe siècles, ses origines bordelaises, ses premiers seigneurs », *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XXI, 1911, p. LXIX.

6 Cette documentation a été exploitée dans le cadre d'une enquête menée par Chr. Remy, avec un soutien du Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine en 2009, et a abouti à la constitution d'un rapport inédit en 3 volumes.

7 BNF, ms. lat. 9137 à 9145.

Périgord Boson III marie son fils Audebert II (qui lui succède de 1035 à 1075 environ) à une certaine Aiceline aussi appelée Aina : cette épouse, tenue pour la fille du seigneur de Montignac et de Nonia, dame de Grignols, est donc à l'origine de l'intégration des castra de Montignac et de Grignols dans le patrimoine comtal. Leurs deux fils se succédèrent sur le siège comtal : Hélié III vers 1070-1104 puis Audebert III de 1104 à 1116. Mais Nonia de Granol est encore formellement attestée en 1072, dans une donation de sa fille, la comtesse Aina, à l'abbaye limousine d'Uzerche<sup>8</sup> : l'acte porte sur des biens situés in villa de Seirac, dans la vicairie d'Uzerche et la paroisse Sainte-Marie d'Espartignac, au diocèse de Limoges (in Lemovicino), ce qui correspond probablement à une portion du patrimoine du grand-père, Géraud de Montignac, dont le lignage semble lié au Limousin<sup>9</sup>. Pour plusieurs auteurs du XIXe siècle, N'Alau, fondatrice du Bugue en 964, aurait été dame de Montignac<sup>10</sup> ; elle aurait été sœur de Dea, la femme de Grimoard, vicomte de Ribérac (fils d'Adacius, que la Chronique de Guîtres prétend avoir été le premier vicomte de Fronsac), d'Alaaz, comtesse d'Angoulême, et d'Amélie, comtesse de Périgord ; l'historiographie périgordine voit ces grandes aristocrates issues du lignage des maîtres de Montignac-sur-Vézère. Mais les quelques mentions de ces personnages dans la seconde moitié du Xe et la première moitié du XIe siècle restent peu bavardes sur Grignols. La Chronique de Guîtres dit Adacius issu d'un franc, Alcherius, venu en Périgord avec ses frères et de nombreux chevaliers<sup>11</sup>.

Ils seraient entrés au service du comte Talleyrand, qui leur aurait donné ses domaines de la Double. Cet Alquier est tenu pour le fondateur du castellum de Ribérac et père d'Adacius et d'Adalgerius (celui-ci fondateur du castellum de Mussidan, avec le soutien du comte Guillaume, † 962)<sup>12</sup>. Les deux frères sont réputés avoir pris en fief de l'évêque de Périgueux le castellum et honorem de Sancto Asterio. Adacius, remarqué par le comte de Bordeaux Guillaume le Bon, obtint la main de sa fille, dotée d'une partie de Fronsac. Adacius, premier vicomte de Fronsac, aurait donc eu Grimoard et Raymond, plus tard co-vicomtes, ainsi que trois filles, Alaaz, Ermessende et Ermengarde, mariées respectivement au maître de Grignols (de Granol), à celui de Mareuil et au vicomte de Rochechouart. Un autre de ses fils, fruit d'un re-

mariage avec une Montaut, est appelé Adacius et aurait été placé à la tête du chapitre de Saint-As-tier. Cette construction généalogique, un peu trop lisse, est évidemment suspecte mais elle a beaucoup influencé l'érudition régionale et il n'est pas facile de démêler le factuel de l'interprété, d'autant que quelques actes, connus de seconde ou de tierce main, évoquent ces personnages.

Grignols a dû rester dans le patrimoine des comtes Hélié et Audebert. Hélié III eut Guillaume II surnommé Talairand (1110-1115), qui constitua la probable souche des sires de Bergerac, aussi possessionnée à Montignac, et Hélié IV, ce dernier plus souvent appelé Rudel (comte de 1115 à 1155 environ), les deux surnoms renvoyant à des qualités physiques (« le pourfendeur » et « le rude »). En 1116, Audebert [III], l'oncle, et Hélié [IV Rudellus], son neveu, sont évoqués conjointement dans un acte. Audebert III eut au moins trois fils : Boson IV, comte de 1143 à 1166 environ ; Audebert, pourvu de la seigneurie de Puyguilhem ; Raymond dit de Mareuil, qui devint évêque de Périgueux (1144-1158) puis archevêque de Bordeaux (1158-1159)<sup>13</sup>.

Boson IV, futur comte, est souvent dit de Grignols parce qu'il investit de la terre de Grignols en apanage, en attendant de succéder à son père. Comme son frère Audebert (appelé « comte de Puyguilhem »), il est paré du prédicat de comte du vivant de son

8 Cartulaire de l'abbaye d'Uzerche (Corrèze), J.-B. CHAMPEVAL (éd.), Tulle-Paris, 1901, n° 455.

9 Son nomen renvoie aux premiers vicomtes de Limoges ; Géraud serait fils de Grimoard et Adélaïde, dame de Montignac, d'après Bernard FOURNIOUX, Montignac au Moyen Âge, 2002, p. 178.

10 Alexis de GOURGUES, Noms anciens de lieux du département, Bordeaux, 1861, P.J., p. II ; Léon DESSALLES, Histoire du Périgord, t. I, p. 168.

11 A. GODIN, Histoire de la ville et du canton de Guîtres, Bordeaux-Libourne, 1888 ; Jules DEPOIN, « Etudes préparatoires à l'histoire des familles palatines », Revue des études historiques, 78e année, 1912, p. 93-105.

12 Mussidan est signalé par Adémar de Chabannes qui nous apprend que le site est tenu à la fin du Xe siècle par Aymeric, frère de Grimoard, évêque d'Angoulême, et d'Isilon, évêque de Saintes. Les sires de Mussidan ont, aux XIIe-XVe siècles, souvent valorisé le nomen Augier.

13 Cette désignation « de Mareuil » est suspecte dans la mesure où les comtes de Périgord n'ont jamais eu de droits dans le nord-ouest du diocèse. Claude-Henri Piraud considère qu'il s'agit d'une erreur historiographique due à une mauvaise lecture d'un acte médiéval, ensuite recopié et validé par accumulation par les auteurs de la Collection du Périgord.

père. Il épousa une certaine Comtorissa dont le lignage n'est pas identifié. Ce Boson, IV<sup>e</sup> du nom chez les comtes mais Boson I<sup>er</sup> pour les sires de Grignols, eut Hélié V Talairand (comte de 1166 à 1208), marié à Raymonde, fille du vicomte de Turenne et de Ribérac<sup>14</sup>. Vers 1180, le chroniqueur Geoffroi de Vigeois évoque le comte Hélié V qu'il surnomme Taleyrandus et le dit fils de Boson de Grainol Petragoricum<sup>15</sup>. Vers 1179-1192, Bertrand de Born vante les qualités de quatre lignées seigneuriales, celles de Puyguilhem, de Clérans, Grignols et Saint-Astier, toutes très liées à la famille comtale<sup>16</sup>. Le comte Hélié V engendra Hélié junior (attesté à plusieurs reprises autour de 1200, que Saint-Allais pense pourvu de Grignols, mais qui disparaît avant son père) et Archambaud (dont le nomen semble issu des Turenne ou des Comborn), qui lui succéda (1208-1212) mais sans postérité lui non plus. La filiation s'effectue donc par la descendance d'Hélié junior, aussi appelé Talairan (attesté avec son père dans une donation à Chancelade en 1199) et de Marguerite de Limoges, qui avaient eu Archambaud II (1212-1239) et Boson (portant le nomen de son arrière-grand-père). Ce cadet se fit remettre, par son frère aîné, la terre de Grignols (vers 1226), selon une pratique d'apanage qui semble à présent rodée dans le lignage comtal. Mais Boson de Grignols y a fait souche. D'après Lespine, il aurait été marié à Marguerite, fille du vicomte de Gévaudan et de Bermonde de

Carcassonne<sup>17</sup> [Fig. 1].

En réalité, il n'est pas tout à fait certain que le comte Boson IV ait été le premier des sires de Grignols à se nommer ainsi. En effet, en 1099, un Boson de Grainol est déjà attesté en tant que seigneur de l'église Saint-Pierre de Neuvic, confirmant l'attribution de cette église au chapitre Saint-Pierre de Saint-Astier par l'évêque Rainaud de Thiviers<sup>18</sup>. Compte tenu des dates, il ne peut s'agir de Boson IV, même jeune (il meurt vers 1166). Mais le prénom Boson renvoie au lignage comtal (par référence aux Bosonides de la Marche, leurs ancêtres). Faut-il considérer qu'avant Boson IV, un autre cadet des comtes, prénommé lui-aussi Boson, en avait été doté en apanage<sup>19</sup> ?

En tout cas, il a bien existé une lignée de « seigneurs » de Grignols d'origine carolingienne avant l'intégration de cette terre dans le patrimoine des comtes de Périgord. Puis, du milieu du XI<sup>e</sup> jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle, Grignols reste une possession comtale servant d'assiette pour pourvoir les cadets<sup>20</sup>.

14 Sur les comtes de Périgord, il faut recourir à la thèse de Muriel LAHARIE, *Le pouvoir comtal en Périgord des origines à 1311*. Recueil d'actes, thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Bordeaux, 1975.

15 Geoffroi de Vigeois, *Chronique*, nouvelle édition à paraître, J.-L. Lemaitre dir., livre II, chapitre 2.

16 Gérard GOUIRAN, *Le seigneur-troubadour d'Haute-fofort*. Œuvre de Bertran de Born, Université de Provence, 2<sup>e</sup> éd., Aix-en-Provence, 1987, p. 134.

17 BNF, Périgord 169, p. 10 bis.

18 BNF, Périgord 12, fol. 194 v<sup>o</sup> ; Périgord 169, p. 76 r<sup>o</sup>.

19 [Nicolas Viton de] Saint-Allais évoque plusieurs personnages rattachés aux comtes de Périgord et qu'il appelle « de Grignols » mais à partir de sources parfois peu convaincantes, *Précis historique sur les comtes de Périgord et les branches qui en descendent*, 1836, p. 12.

20 La famille comtale, d'origine carolingienne, est dite de Périgord (comme on dirait de Périgueux) et non du Périgord, tout comme les vicomtes de Limoges ne l'étaient pas du Limousin. C'est là l'origine de la pique que l'on attribue à Louis XVIII à l'attention de Charles-Maurice, dont le lignage était originaire du Périgord et dont le roi raillait la filiation (pourtant avérée) avec les comtes de Périgord.

Fig 1 Généalogie des premiers comtes de Périgord (IXe-XIIIe siècles)

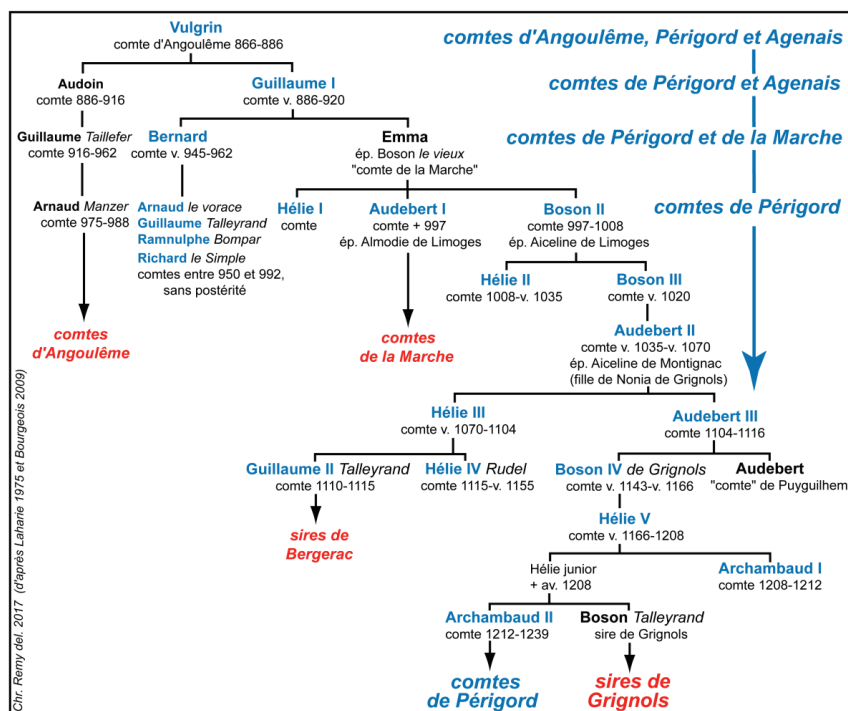
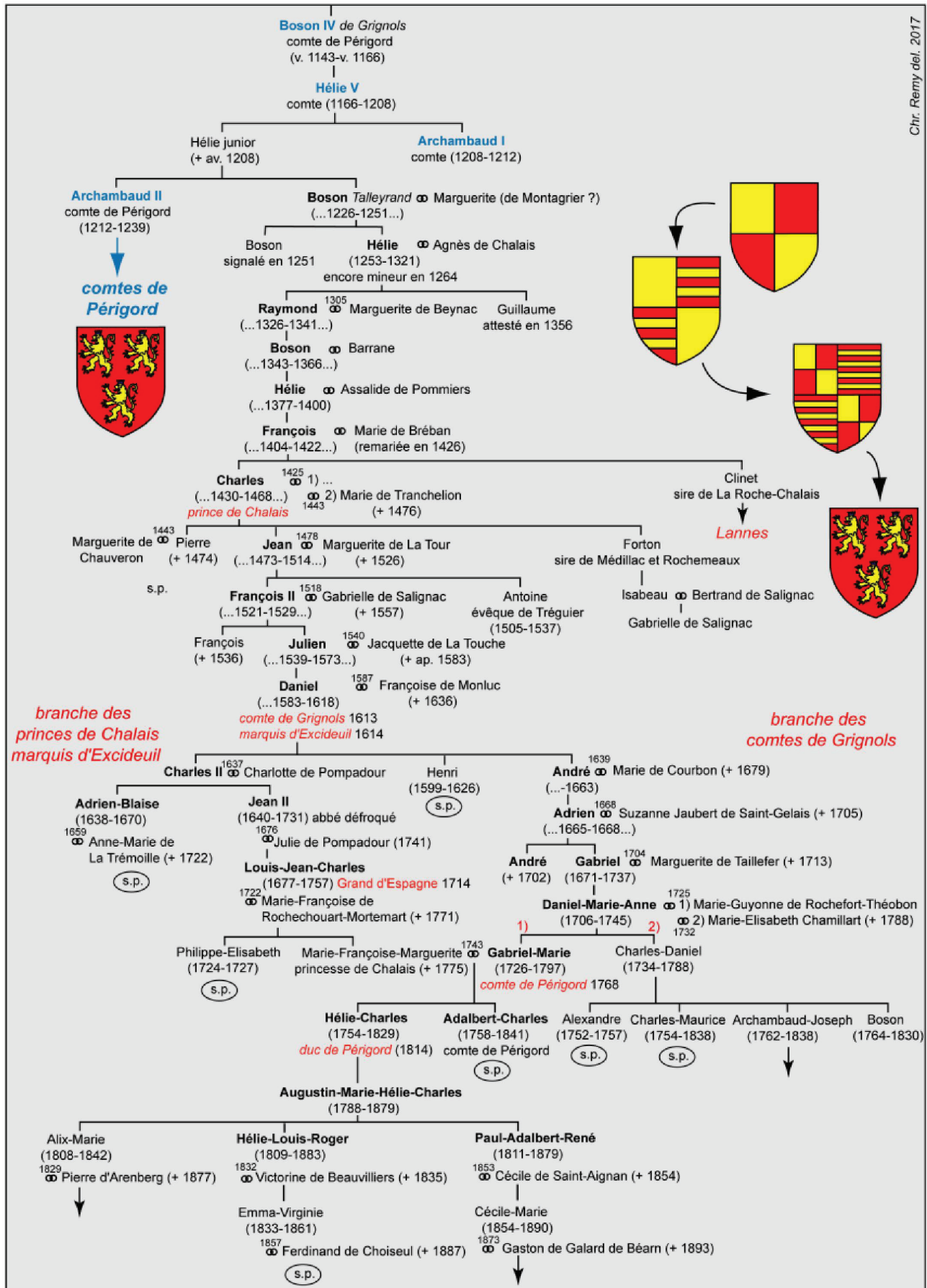


Fig 2 Généalogie globale de la famille Talleyrand-Périgord



## Les Talleyrand-Grignols : galerie de portraits

On sait que Charles-Maurice a fait réaliser une galerie de ses ancêtres en son château de Valençay<sup>21</sup>. De fait, à partir des sources disponibles, on peut assez précisément cerner la succession des sires de Grignols depuis leur ancêtre Boson, frère du comte Archambaud II, jusqu'au dernier prince de Chalais d'Ancien Régime<sup>22</sup> [Fig. 2].

Boson, petit-fils du comte Hélié V, est rapidement dit « de Grignols alias Talairand » (1241). Il semble avoir joui d'un certain poids sur la scène politique aquitaine dans le second quart du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Ainsi, il figure dans la suite de son neveu, le comte Hélié VI, lors de l'accord conclu avec les consuls de Périgueux (en 1241) ; il aurait été le garant du traité de Bordeaux, conclu entre le roi de France Louis IX et le roi-duc Henri III, en avril 1243 ; en janvier 1246, il se fait confirmer par son neveu (le comte Hélié VI) la concession du château et de la châtellenie de Grignols, décidée jadis par feu le comte Archambaud II, frère dudit Boson. Le récit de ces premiers seigneurs de Grignols, issus des comtes du Périgord, est relaté dans de nombreux volumes et passages de la Collection de Périgord, puisant dans une sorte de chronique qui confine au panégyrique des Talleyrand, conservée au château de Chalais avant la Révolution. Cette chronique insiste beaucoup sur la croisade de 1250 et, d'après le chevalier de Cablanc, sur le rôle qu'y aurait joué la noblesse périgordine aux côtés des rois de France et des comtes : on sait toute la littérature de forgerie qui a été générée par les participations, vraies ou supposées, aux croisades, et en particulier à celle de Louis IX en Egypte. Cela dit, Lespine produit un acte de juillet 1251, par lequel Marguerite<sup>24</sup>, femme de Boson de Grignols, et leur fils Boson, damoiseau, reconnaissent avoir perçu du comte Hélié Talleyrand une somme de 60 £ pour compensation d'une rente de 50 sols que le père du comte avait attribuée audit Boson, parti au service du comte et du roi de France en Terre Sainte (acte scellé par l'évêque Archambaud et par noble Ferrand, seigneur d'Estissac<sup>25</sup>). En outre, le testament d'Hélié de Bourdeille, dicté au siège de Damiette en octobre 1249, prévoit un legs en faveur de Boson de Grignols<sup>26</sup>. Il semble que Boson n'ait pas survécu à cet épisode : en tout cas, il n'est plus mentionné après le milieu du siècle. Mais il ne fait aucun doute que Boson était chevalier, seigneur de Grignols et issu des comtes de Périgord. Les contestations généalogiques formu-

lées en 1836 par Gaëtan de Raxis de Flassan, dans *La famille des Grignols-Talleyrand descend-elle des anciens comtes de Périgord ?*, apparaissent franchement spécieuses. Cet auteur niait aux premiers Talleyrand de Grignols la condition nobiliaire, prétendant que les Talleyrand auraient été agrégés à la noblesse au début du XIV<sup>e</sup> siècle seulement par un anoblissement de fait (procédure de « la tierce foi ») et les tenant pour de simples bourgeois<sup>27</sup>. Son argumentaire ne résiste pas à l'épreuve des sources écrites

21 E. de WARESQUIEL, *Talleyrand, le prince immobile...*, op. cit., p. 28.

22 Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, les Talleyrand n'emploient pas de particule, car leur patronyme est un surnom et pas un nom de lieu.

23 En raison du grand nombre d'actes originaux, ou du moins authentiquement certifiés par des copies ou des analyses de diverses origines et antérieures à la Révolution, je ne peux systématiquement référencer les biographies de cette galerie de portraits, fondées sur des pièces archivistiques et non sur des emprunts à l'historiographie (trop souvent contaminée par de faux montages généalogiques). Pour la période moderne, je renvoie à la généalogie produite dans BNF, Périgord 56, p. 201-215, reprise succinctement dans « Notice sur la maison de Talleyrand Périgord », *Lettres à Clio*, 1808 ; *L'art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques et autres anciens monuments* [réimprimé par M. de Saint-Allais], t. X, Paris, 1818, p. 214-223 ; *Annuaire généalogique et historique renfermant des détails sur toutes les maisons souveraines et sur plusieurs maisons illustres d'Europe*, Paris, 1820, p. 368-372 ; N. VITON DE SAINT-ALLAIS, *Précis historique...*, op. cit., 1836.

24 Il s'agirait de Catherine [mieux : Marguerite, sauf si l'acte de juillet 1251, connu par des copies, est un faux] de Montagnier, dame de ce lieu en partie, BNF, Périgord 56, fol. 200. 25 BNF, Périgord 169, p. 39.

26 BNF, Périgord 169, p. 39

27 Alors qu'on connaît de nombreuses annonces de leur sceau en bas d'actes. G. Raxis de Flassan, *La famille des Grignols...*, op. cit., utilise de nombreux artifices de raisonnement, s'appuyant notamment sur l'existence d'individus également appelés de Grignaulx, non raccordés à la généalogie des Talleyrand du Périgord et qui s'avèrent tous issus d'un lignage bien identifié dans le Bazadais depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle. L'utilisation des mêmes prénoms et aux mêmes époques est troublante : Raymond, marié à Bienfeyte de La Roque, est seigneur de Grignols en Bazadais de 1326 à 1340 et leur fils est Hélié de Grignols, au moment même où les sires de Grignols en Périgord portent les mêmes prénoms ; de même à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, il existe une homonymie entre Jean Talleyrand († v. 1514) et Jean II, sire de Grignols en Bazadais, marié à Antoinette Beaupoil de Saint-Aulaire (lignage avec lequel les Talleyrand de Grignols sont aussi liés), et leur fils Jean III († 1513), marié à Marie de La Marthonie. À partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle, les Grignols du Bazadais ne contractent que des alliances avec des lignages périgordins (souvent bien implantés au Parlement de Bordeaux) : les La Marthonie, les Belcier, les Saint-Astier.

et il n'y a pas lieu de lui faire crédit <sup>28</sup> : en effet, si les premières générations comtales de Périgord restent mal renseignées, tout comme les origines du lignage dit « de Grignols », il ne fait aucun doute que Boson de Grignols est bien petit-fils du comte Hélié V, frère cadet d'Archambaud II et oncle du comte Hélié VI.

Hélié [I] Talleyrand, damoiseau (son fils ?), seigneur de Grignols mais encore mineur, est sous tutelle en 1253-1260. Il est ensuite attesté jusqu'en 1321 mais cette longévité cache peut-être deux générations. Avant 1290 (mais pas en 1255 comme on le lit dans certains ouvrages), il épouse Agnès, sœur d'Hélié, sire de Chalais (tous deux enfants d'Olivier de Chalais) alors qu'il doit être âgé d'au moins 40 voire 50 ans. Hélié de Chalais restant sans postérité de son mariage avec Hélié de Châteauneuf, la succession de Chalais est échue aux Grignols au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle. Hélié Talleyrand est alors un proche du roi-duc Édouard I et ce jusqu'à la guerre de Gascogne (1293-1302) : son château de Grignols est d'ailleurs saisi par Philippe le Bel et ne lui est restitué que vers 1305 (après avoir été remis au comte de Périgord). De par sa mère, il avait des droits sur le castrum voisin de Montagnier.

Son fils Raymond, avantageusement marié à Marguerite, fille d'Adémar de Beynac, en 1305, succède à son père après 1323. Mais dès 1326, il doit concéder une charte de franchise aux chevaliers de Grignols, leur concédant un certain nombre de droits de basse justice, de police locale et des prérogatives fiscales. Raymond, qui se dit seigneur de Grignols et de Chalais, combat pour le roi de France lors des premières opérations de la guerre de Cent Ans. On connaît quatre empreintes de son sceau à l'écu « écartelé aux 1 et 4 plain, aux 2 et 3 à deux fasces ». Dans la mesure où le sceau de son père Hélié était un écartelé plain (en 1286, 1307, 1315 et avant 1321), il faut considérer que le fascé provient des anciens sires de Chalais (par sa mère). On peut donc constater que le sceau ancien des Talleyrand de Grignols n'est pas celui de la période moderne, aux trois lions posés 2 et 1. Les empreintes de sceaux connues pour Hélié III (sept au total entre 1383 et 1397) et pour François (une en 1404) arborent d'ailleurs le même écartelé.

Boson, fils aîné du couple, est qualifié de seigneur de Grignols en 1343, 1347, 1351 et 1363. En 1356, lors d'une absence, sans doute pour le service du roi, c'est son oncle paternel Guillaume Talley-

rand qui tient ses terres de Grignols, Chalais et La Roche-Chalais. Boson teste en 1366. Il a épousé une certaine Barrane dite d'Arragon, avant 1351 (puisque son fils Hélié a 20 ans en 1371). Le couple laisse plusieurs enfants dont le suivant.

Hélié [III] Thaleyrandi, qualifié de chevalier en 1371, est capturé par l'administration royale en 1376 pour violences sur les routes et réclame, en 1377, au roi-duc Richard II des gages non payés. Mais il semble ensuite se tourner vers Charles V car on le voit dans les armées royales en 1382 et 1388 et il devient chambellan de Charles VI. Il avait épousé Assalide de Pommiers, dame de Pommiers, de Fougueyrolles et vicomtesse de Fronsac en 1375 (devenant ainsi beau-frère de Guillaume Sanche, vicomte en titre de Fronsac, ainsi que du célèbre Perrot de Fontaines dit Le Béarnais, chef de compagnie de routiers du Centre de la France dans les deux dernières décennies du XIV<sup>e</sup> siècle, lui-même marié à Marguerite de Pommiers). Ce mariage apporte aux sires de Grignols et de Chalais la terre de Fougueyrolles et le tiers de la prestigieuse vicomté de Fronsac, qu'ils conservent jusque dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Hélié [III], qui semble vivre à Grignols plutôt qu'à Chalais, teste à Paris en 1400. Le couple laisse de nombreux enfants dont l'aîné est appelé François, pour bien marquer le rapprochement avec la couronne de France [Fig. 3].

François, seigneur de Fougueyrolles, de Grignols, de Chalais et d'un tiers de Fronsac, émet rapidement des prétentions sur la succession du comte Archambaud VI (qui teste en 1425). Il est échançon du roi en 1401, chambellan du duc de Bourgogne en 1402, chambellan du roi et gouverneur du château de Talmont-sur-Gironde en avril 1408. Il remporte une joute à Paris en 1412, est investi du gouvernement de La Rochelle en 1413, participe au siège de Compiègne en 1414. Il aurait été l'un des trois gentilshommes ayant affronté, en champ clos, trois chevaliers portugais le 21 février 1416 (n. st.) et aurait pris part à l'assassinat

Ces unions amènent les Grignols du Bazadais à se hisser à la tête de seigneuries proches de celles des Talleyrand de Grignols : ils deviennent seigneurs de Bonnes, de La Borie et de Montmalan (près d'Aubeterre et non loin de Chalais par conséquent).

<sup>28</sup> Même E. de WARESQUIEL, Talleyrand, le prince immobile..., op. cit., p. 26, semble hésiter sur cette question, évoquant « les supercherries généalogiques » qui auraient été échaufaudées à la demande de Charles-Maurice.

Fig 3 Les seigneuries des Talleyrand



de Jean sans Peur<sup>29</sup> en 1419. Dans le cadre du conflit entre Armagnacs et Bourguignons, il sert de plénipotentiaire en Touraine et Anjou en août 1418 entre Philippe d'Orléans, comte de Vertus, et la reine de Sicile. Il meurt après 1426, laissant une veuve Marie de Bréban, dame de Bazoches, fille de Pierre alias Clinet de Bréban, amiral de France (1405-1408) et seigneur de Landreville en Champagne, qui se remarie dès 1426 avec Ferry de Mailly († 1484) et est toujours vive à Grignols en 1458. Leur fils cadet, Clinet Talleyrand (reçu en 1435 au sein de l'Ordre du Camail par le duc Charles d'Orléans, alors captif), est investi de la seigneurie de La Roche-Chalais, tenue en fief de la baronnie de Chalais. Uni à Jeanne de Montholion, il marie leur fille Isabelle à Jean de Lannes. De longues procédures l'ont opposé aux princes de Chalais à partir de 1456 au sujet de la dévolution de La Roche-Chalais à la descendance de Clinet, contestée par les princes de Chalais.

Charles (v. 1430-1468) est le premier à se proclamer « prince de Chalais » : il est un personnage important de l'entourage du nouveau comte de Périgord, Jean de Bretagne dit de Laigle, aussi vicomte de Limoges : en janvier 1450, c'est au châ-

teau de Grignols qu'est négociée la reddition du château de La Force. Charles est armé chevalier en 1451, juste après la prise de Fronsac sur les Anglais, dont il revendique d'ailleurs le titre vicomtal. Les châteaux de Chalais et de La Roche-Chalais ont été longuement tenus par les Anglais, puis assiégés par l'armée du roi (1450) : Charles a été capturé et rançonné par les Anglais à l'occasion de cette reconquête et a dû lourdement hypothéquer ses terres. La place de Chalais en est sortie rasée et en petit estat, celle de Grignols s'avérait toute défaite. Charles veuf d'un premier mariage et se remarie en 1443 avec Marie de Tranchelion († 1476), veuve de Louis Chauveron, chevalier, seigneur du Ris et de Laurière, dépositaire de droits sur Grignols<sup>30</sup>. Charles teste en 1468, laissant à ses deux fils puînés Jean et Forton la moitié par indivis de la principauté de Chalais (sous un hommage dû à leur aîné Pierre, issu du premier lit) et prévoyant qu'en cas de décès de Pierre, Jean

29 Journal d'un bourgeois de Paris, p. 59.

30 Le jour des noces, Marie promet sa jeune fille de 7 ans, Marguerite, à Pierre Talleyrand, fils de Charles, mais en 1453 elle la marie finalement à Jean de Pompadour.

lui succéderait et verserait à Forton en compensation le quart de Chalais <sup>31</sup>.

Pierre (1468-v. 1472), l'aîné des fils de Charles et de Marie, meurt peu après son père, « à la guerre », ce qui amène aux affaires son frère cadet Jean (tous deux ont remis en état les places de Chalais et de Grignols).

Jean (1473-1514), frère du précédent, se dit prince de Chalais, seigneur de Grignols, Montagrier et de Fougueyrolles et vicomte de Fronsac en 1477 et 1479 : il signe Grignaux. Encore écuyer en 1478, il devient conseiller et chambellan du roi, son capitaine et gouverneur de La Réole (1483), puis capitaine de Bergerac (1501), puis maire et capitaine de Bordeaux. En 1510, il est grand maître de la maison de la reine Anne de Bretagne. « Monsieur de Grignols » est un personnage en vue à la cour, évoqué par Brantôme dans ses *Vies des dames illustres*, qui le dit chevalier d'honneur de la reine, savant dans les langues étrangères et des plus polis de la cour, chargé d'introduire les princes étrangers ou ambassadeurs auprès de la souveraine, qui apprenait de lui (...) les mots espagnols, italiens ou allemands dont elle se servait dans les discussions. M. de Grignaux était réputé facétieux et l'une de ses plaisanteries lui valut une mise à pied de la part d'Anne de Bretagne qui lui interdit de reparaitre à la cour pendant un certain temps ; il assiste au cortège funèbre de la reine en janvier 1514. Il avait épousé Marguerite de La Tour, fille du vicomte de Turenne (1478 ou 1474 ?), également dame d'honneur de la reine. La 39<sup>e</sup> nouvelle de l'*Heptaméron* de la reine de Navarre relate une histoire de revenant ayant préoccupé M. de Grignols et son épouse : « Un seigneur de Grignaux, qui estoit chevalier d'honneur à la Royne de France Anne, duchesse de Bretagne, retournant en sa maison, dont il avoit esté absent plus de deux ans, trouva sa femme en une autre terre, là auprès ; et, se enquerant de l'occasion, luy dist qu'il revenoit ung esperit en sa maison, qui les tormentoit tant, que nul n'y pouvoit demorer. Monsieur de Grignaux, qui ne croyoit point en bourdes, luy dist que quant ce seroit le diable mesmes, qu'il ne le craignoit et emmena sa femme en sa maison » ; l'histoire raconte qu'en fait de revenant, il s'agissait des agissements d'un couple de domestiques, démasqués par Jean. Il est peut-être celui qui change les armes de son lignage, arborant celles des anciens comtes de Périgord aux trois lions (à moins qu'il ne s'agisse de

Charles, qui se fait appeler « prince » de Chalais à partir de la reprise du site après 1450). En tout cas, elles figurent sur une clé de voûte de son château de Beauséjour. Jean meurt peu après 1514 et Marguerite de La Tour se remarie (elle meurt en 1526), laissant plusieurs enfants, dont Antoine, évêque de Tréguier (1505-1537).

Leur fils François Talleyrand, prince de Chalais et seigneur de Grignols, vend la terre de Fougueyrolles (à Jacques Mosnier) en 1521. Il meurt entre 1529 et 1538, laissant veuve sa femme qui est aussi sa cousine, Gabrielle de Salignac (mariage de 1518), fille de Bertrand de Salignac et d'Isabeau Talleyrand (elle-même fille de Forton, frère de Jean), et plusieurs enfants dont Julien (après le décès de son frère aîné François).

Julien Talleyrand, seigneur de Grignols et prince de Chalais, est encore écuyer et sous tutelle en 1544. En 1549, il commence à vendre, sans doute à pacte de rachat (nouvelle vente en 1573), tous les droits qu'il pouvait avoir en la vicomté de Fronsac à Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André, maréchal de France, (qui réunit toutes les parts de Fronsac en 1550). En 1540, Julien est marié à Jacquette de La Touche (fille de François de La Touche, sieur de La Faye en Angoumois). Il teste en 1564 et meurt après 1573, laissant un successeur encore jeune.

Daniel de Talleyrand, prince de Chalais en Saintonge et seigneur de Grignols en Périgord, est encore mineur en 1583. En 1587, il épouse Françoise de Monluc, fille du maréchal, dotée de 20 000 sols tournois et lui portant les droits sur la terre d'Excideuil (que Blaise de Monluc avait eue de son second mariage avec Isabeau de Beauville, héritière de son fils Annet des Cars, baron d'Excideuil, mort sans postérité en 1600). En 1613, Louis XIII érige la terre et seigneurie d'Excideuil en marquisat et celle de Grignols en comté, reconnaissant que la lignée des Talleyrand de Grignols est « issue des anciens comtes de Périgord », ce qui est, en l'occurrence, tout à fait exact. Il teste en 1616 et meurt en 1618, laissant dix enfants (dont Henri, le supplicié de 1626) : parmi eux, Charles et André amorcent, pour un long siècle, deux rameaux distincts, celui de Chalais et celui de Grignols (jusqu'à la fusion de leurs patrimoines, avec Gabriel-Marie et Marie-Françoise-Marguerite en 1743).

31 Le procès jugé en 1474 attribue à Forton la moitié de la terre et baronnie de Chalais.



Charles de Talleyrand, chevalier, prince de Chalais, marquis d'Excideuil, baron de Mareuil, épouse Charlotte de Pompadour en 1637, dont il eut Adrien-Blaise (exilé en Espagne suite à un duel en 1663), et Jean († 1731), ancien abbé de Périgord, devenu prince de Chalais et marquis d'Excideuil à la mort de son frère Adrien-Blaise, et qui poursuit la filiation : marié en 1676 à Julie de Pompadour, il laisse Jean-Charles, prince de Chalais et marquis d'Excideuil, créé Grand d'Espagne de 1<sup>e</sup> classe (1714), gouverneur et grand bailli du Berry (1736), uni à Marie-Françoise de Rochechouart en 1722, fille du duc de Mortemart et veuve de Michel de Chamillart. Jean-Charles meurt en 1757, laissant une fille unique, Marie-Marguerite-Françoise, princesse de Chalais et marquise d'Excideuil, mariée à son cousin de la branche de Grignols, Gabriel-Marie de Talleyrand-Périgord dit « le comte de Périgord » (1743). La branche de Grignols est amorcée par André de Talleyrand, frère de Charles, chevalier, fait seigneur du comté de Grignols, baron de Beauville et autres places, par le testament de sa mère en 1636. Il vit à Beauséjour et Grignols (tous deux fortement ébranlés par les combats de 1652). Il épouse Marie de Courbon en 1639 et laisse sa succession à leur fils Adrien, allié à Suzanne Jaubert de Saint-Gelais. Son aîné, André, restant sans postérité, c'est le cadet Gabriel de Talleyrand, comte de Grignols, baron de Beauville et de Saint-Séverin (né en 1673 ; mort en 1737), qui poursuit la lignée après son mariage (1704) avec Marguerite de Taillefer, dame de Mauriac et de Douzillac († 1713). Leur fils Daniel-Marie-Anne de Talleyrand dit « le marquis de Talleyran », comte de Grignols et de Mauriac (né en 1706 ; mort au combat en 1745), fait deux mariages : d'abord à Marie-Guyonne de Rochefort-Théobon, puis à Marie-Elisabeth de Chamillart. Du premier lit sort Gabriel-Marie (né en 1726, mort en 1797), marié à sa cousine Marie-Françoise-Marguerite de Talleyrand, princesse héritière de Chalais et marquise d'Excideuil, héritière de la branche de Chalais, qui accède aux honneurs de la cour (Louis XV lui octroie le titre de « comte de Périgord »). Leur fils Hélié-Charles, prince-duc de Chalais, pair de France, né en 1754, marié en 1778, émigré en 1791, créé pair de France et duc de Périgord en 1814 par Louis XVIII, meurt en 1829, laissant deux enfants, qui poursuivent la lignée après la fin de l'Ancien Régime. Du second lit est issu – la chose est connue

– Charles-Daniel, comte de Talleyrand, mort en 1788, père de Charles-Maurice.

### **Les résidences des Talleyrand**

Parmi les résidences des Talleyrand, on doit s'intéresser, évidemment, à leur berceau de Grignols – où subsistent deux sites successifs – mais aussi à Beauséjour, qui tend à se substituer à ce dernier autour de 1500, et, bien entendu, à Chalais. Les possessions de Fougueyrolles et de Fronsac ne conservent aucun vestige et les sources écrites n'y suggèrent aucun séjour de leurs seigneurs.

#### **Grignols I.**

Le berceau des premiers sires de Grignols, le lignage éponyme donc, avant même la prise en main de la terre par les comtes de Périgord, correspond sans aucun doute au site à mottes sur-nommé de nos jours « Gri Vieux ». Il s'agit d'un éperon rocheux assez prononcé, sans être toutefois très escarpé, comprenant les traces d'une importante motte centrale, flanquée d'une sorte de plate-forme arrière, puis d'autres mouvements de terrain vers l'arrière du promontoire. Elle est précédée par un fossé de barrage, avec des traces d'occupation, notamment une tour carrée très menue et édifiée en position frontale, du côté de l'attaque, selon un mode de construction assez archaïsant. Sur les pentes, notamment à l'est, on remarque aussi des traces de cluseaux aménagés pour un habitat subalterne. Ce vieux site castral de Grignols semble avoir été occupé jusque dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. En effet, plusieurs mentions du castrum novum ainsi que du castrum vetus, dans la seconde moitié du siècle, suggèrent que le transfert de site s'est effectué peu auparavant et le vieux château est dès lors converti en vergers et en vignes.

#### **Grignols II.**

Le transfert du site castral doit sans doute être mis à l'actif de Boson I, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Il implante son nouveau château en situation de barrage, sur un éperon rocheux bien dégagé du plateau et dominant le vallon du Vern. Sa résidence se compose alors d'une turre quadrangulaire à cul de basse-fosse et accès à l'étage, d'un logis incluant la grande salle et d'une forte muraille délimitant une petite cour intérieure. Dans son prolongement, il a installé les familles de chevaliers qui vivaient à ses côtés dans le vieux

castrum et leur a distribué des parcelles de terrains jointives afin qu'ils édifient leur hôtel particulier, avec un mur pignon formant enceinte. Ce vaste fort aristocratique réunissait près d'une trentaine de logements de fonction pour les chevaliers de la mouvance des sires de Grignols, selon une organisation aujourd'hui bien connue dans le Midi de la France <sup>32</sup>. Ces familles de chevaliers vivaient « au château » et y sont attestées, pour les plus tardives, encore à la fin du Moyen Âge, préférant progressivement à leur hôtel intracastral l'une ou l'autre de leurs maisons fortes possédées dans le territoire de la châtellenie. Le château seigneurial sort ruiné et désolé de la guerre de Cent ans. Il est réhabilité par Pierre et Jean, fils de Charles Talleyrand, puis rebâti – à en juger par les vestiges aujourd'hui conservés – dans la dernière décennie du XVe ou au début du XVIe siècle par Jean Talleyrand : le château seigneurial a connu là sa dernière campagne de travaux importants car, par la suite, et dès le XVIe siècle, le site de Beauséjour semble avoir gagné les faveurs des seigneurs de Grignols, en alternance avec la forteresse saintongaise de Chalais, puis avec les résidences parisiennes et versaillaises<sup>33</sup>.

Mais le château sert encore de base à une garnison de Blaise de Monluc en 1562 ; en 1574, le seigneur du lieu se plaint de l'occupation de son château par une troupe (non identifiée) ; en 1575, une garnison est installée au château et elle provoque des plaintes de Julien de Talleyrand puis des habitants de Bergerac et de Périgueux ; le château est, en vain, assiégé par les Protestants en 1584 puis investi par les hommes du vicomte de Turenne en 1587 ; durant les dernières années des guerres de Religion, la place de Grignols suscite bien des tensions dans les environs. Malgré l'édit de Nantes (1598) et la fin officielle des guerres, le château reste une base d'opération et, durant la Fronde, en juin 1652, il est assiégé et pris au bout de huit jours par l'armée du prince de Condé, ce qui entraîne son démantèlement <sup>34</sup>. Mais entre 1665 et 1679, la veuve d'André de Talleyrand signe plusieurs actes au château, où elle demeurait alors, en alternance avec sa résidence de Beauséjour.

### **Beauséjour (c. Saint-Léon-sur-l'Isle, Dordogne).**

Les premières mentions de cette demeure se situent au tout début du XVIe siècle et on peut raisonnablement y voir une création de Jean Talleyrand, à l'extrême fin du XVe siècle. Il n'existe aucun

indice convaincant, ni dans les sources écrites, ni dans les architectures actuellement conservées, pour croire à la tradition qui prétend que Beauséjour est une résidence fondée par le cardinal Talleyrand du Périgord, au milieu du XVe siècle. Ce site neuf s'explique certainement par la volonté de Jean Talleyrand d'implanter une résidence plus riieuse dans un emplacement avantageux, ouvert et plat, et d'y développer facilement une grande bâtisse, sans contraintes topographiques, ce qui n'était pas le cas de Grignols. Dès novembre 1501, Jean effectue des séjours au « lieu de Beauséjour » et, en avril 1503, il obtient du Saint-Siège la permission d'y fonder une chapelle Sainte-Bonaventure, avec droits de sacrement, d'inhumation et autres privilèges, ce qui témoigne sans doute de l'achèvement du chantier ou du moins de sa rapide progression. Le château de Beauséjour est localisé dans la paroisse de Saint-Léon et dans la juridiction de Grignols durant tout le XVIe siècle. Les Talleyrand, de Chalais ou de Grignols (avant et après le partage de 1638) y séjournent très souvent, beaucoup plus qu'au château de Grignols lui-même, et ce jusqu'au XVIIIe siècle. En 1788, alors que Grignols est dit ruiné, c'est au château de Beauséjour que sont conservées les archives des Talleyrand vues par Lespine (dont le plus ancien document original était un testament des Lagut de Mussidan datant de 1251).

Le château a bien souffert depuis son abandon lors de la Révolution, à la fois par des destructions et par des restaurations malencontreuses. Mais il conserve des éléments permettant d'apprécier l'ambition du projet initial. Dans le vaste quadrilatère irrégulier (près de 70 x 70 m) formé par ses bâtiments, on discerne plusieurs édifices de la fin du Moyen Âge ou du XVIe siècle : l'aile sud-est correspond en grande partie à un logis ancien, cantonné d'une tour circulaire à l'angle est <sup>35</sup> ; on voit aussi

32 Chr. REMY, « Le castrum de Grignols (Dordogne) et ses chevaliers », *Demeurer, défendre et paraître* (actes du colloque de Chauvigny, 2012), Chauvigny, 2014, p. 331-341.

33 Chr. REMY, *Le castrum de Grignols. Le château des Talleyrand et son village fortifié* [HisTouArts n° 3], Grignols, 2012.

34 André JOUANEL, « Le château de Grignols », *Bull. de la Soc. hist. et archéol. du Périgord*, t. LX, 1933, p. 263-267.

35 Cette tour-porche est démunie de pont-levis, sans doute parce que Beauséjour n'était qu'une résidence d'agrément satellite de la juridiction de Grignols et non un réel château centre de châtellenie. Les parties sculptées de style flamboyant sont typiques de la période 1480-1520.

une belle tour-porche au milieu de l'aile nord-est, un pavillon quadrangulaire à l'angle nord, prolongé par un volume carré muni de canonnières, des ouvertures de tir sur tout le front nord-ouest, une grange du XVIIIe siècle, appuyée sur un édifice plus ancien mais détruit, à archère-canonnière, dont il ne reste que le mur pignon dans l'aile sud-ouest. Le logis établi sur le bord de la terrasse dominant la vallée, fortement remanié au XIXe siècle, est édifié sur une cave voûtée centrale, desservie par une rampe d'escalier droite à mur déchiffre aux extrémités arrondies. Les façades sur cour et sur la vallée ont été passées « au chemin de fer » et leurs parements ont donc été rabotés sur près de 1 cm, notamment pour mettre en évidence les chaînages d'angle, traités en bossages classiques ; il a probablement été découronné et la toiture actuelle n'est peut-être que du XIXe siècle. Les baies ont toutes été reperçées de manière homogène, avec des ouvertures larges de 110 cm, et il ne reste que des portions de deux anciennes cheminées flamboyantes. Ce logis possédait une aile en retour et l'escalier actuel, logé dans un caisson maçonné en belles pierres de calcaire équarries, est entièrement en bois et date du XIXe siècle. Mais son mur latéral nord est plus épais que les deux autres et est sans doute un mur ancien ; on peut considérer que les deux autres, épais de 22 cm seulement, ont été aménagés au XIXe siècle pour la reconstruction de l'escalier actuel. De cet escalier ancien, on ne sait rien : était-il en vis ou à rampes droites, ce que pourrait suggérer la rampe conservée dans la cave ? Le cadastre napoléonien montre un volume quadrangulaire émanant du logis vers la cour qui pourrait correspondre à un escalier hors œuvre mais il n'en reste rien aujourd'hui. L'examen de la façade ne révèle pas de traces d'accroche de cet édifice ancien, si ce n'est les traces de deux chambranles de porte (accroche de l'ancienne aile en retour ?). La façade de l'escalier, entièrement recomposée au XIXe siècle, réemploie une clé de voûte octopartite arborant un blason particulièrement précieux. En effet, l'écu parti reprend les armes des La Tour-d'Auvergne (une tour et des fleurs de lis) associées à celles des Talleyrand (deux des trois lions) : ce blason permet d'attribuer sans hésitation le chantier de construction du château de Beauséjour – et sans doute sa création – au couple Jean Talleyrand et Marguerite de La Tour, dans les deux dernières décennies du XVe siècle. Cette

Pierre, heureusement conservée sur place, pourrait convenir au voûtement d'une chapelle (celle autorisée en 1503 ?) ou d'un escalier d'honneur sur cour (celui suggéré sur le cadastre de 1810 ?). Plusieurs indices stylistiques plaident donc pour un chantier des années 1500 : les restes de baies à tores entrecroisés de type flamboyant (tour-porche et façade orientale du logis), plusieurs canonnières (l'une en archère-canonnières, les autres « à la française »), les cheminées, la clé de voûte en remploi. Beauséjour est donc bien la résidence favorite des Talleyrand dans leur châtellenie de Grignols à l'aube des Temps modernes.

### **Chalais (Charente).**

Situé aux confins des diocèses de Périgueux, d'Angoulême et de Saintes – dont il accueillait d'ailleurs un siège d'archiprêtre – le castrum de Chalais occupe un éperon de confluence entre Tude et Viveronne. Il contrôlait un itinéraire d'axe nord-sud, reliant Angoulême et Libourne. Un important prieuré membre de Saint-Martial de Limoges y est attesté et la Chronique de Geoffroi de Vigeois, moine limousin bien informé de la fin du XIIe siècle, en attribue la fondation à un donateur du tout début du XIe siècle. Le ressort de Chalais était assez médiocre, coincé entre les deux grandes châtellenies d'Aubeterre à l'est, et de Barbezieux à l'ouest, donnant ainsi l'impression d'une châtellenie intercalaire.

Le château n'est mentionné qu'à la fin du XIe siècle mais un Hélie de Chalais est déjà signalé en 1047 (et peut-être dès le début du siècle, d'après Geoffroi de Vigeois). André Debord avait constaté que le site était une possession allodiale d'un lignage du même nom, mais que vers 1100, comme pour Aubeterre d'ailleurs, les vicomtes de Castillon se sont imposés à la tête de la seigneurie, rapidement tenue en fief des archevêques de Bordeaux et, peut-être, à l'origine de Saint-Seurin de Bordeaux<sup>36</sup>. Mais cette soumission féodale à l'égard des archevêques ne concerne peut-être que la terre. En tout cas, dès la fin du XIIe siècle, les sires de Chalais sont directement placés sous la coupe du roi-duc : en 1182, le seigneur se soulève contre Richard Cœur de Lion et fait fortifier la place ; en 1216, le site est sous saisie ducale et, en 1242, Olivier, sire de Chalais, est pensionné par le roi-

<sup>36</sup> André DEBORD, *La société laïque dans les pays de la Charente, Xe-XIIe siècle*, Paris, 1984, p. 94, 221 et 501.

duc qui semble alors faire réaliser des travaux de fortification du château. Olivier de Chalais prête à nouveau hommage au roi-duc en 1274 pour son château de Chalais. D'autres documents montrent que l'archevêque est seigneur suzerain du ressort mais le château semble directement soumis au duc d'Aquitaine (donc au roi d'Angleterre). Entre l'archevêque, seigneur temporel d'un certain nombre de sites castraux du Sud-Ouest, et le roi-duc, une véritable rivalité s'est jouée durant tout le XIII<sup>e</sup> siècle, ce dernier profitant des périodes de vacance du siège archiépiscopal pour assurer la régale et placer tous ces sites fortifiés sous sa main.

Après la guerre de Gascogne, l'influence du roi-duc devient moindre et l'archevêque ne semble plus réellement importuné dans sa suprématie. En 1282, Hélie, fils d'Olivier, a succédé à son père à la tête de la châtellenie. En 1301, qualifié de baron (bars), il prête hommage à l'archevêque, mais en excluant explicitement l'enclos castral appelé lo bertelh, sans doute parce que celui-ci était usuellement rendable au duc<sup>37</sup>. Hélie est alors marié à Hélie de Châteauneuf, héritière présomptive d'un lignage important du Limousin mais en cours d'extinction. Sa sœur Agnès est unie à Hélie Talleyrand, sire de Grignols, avant 1290. Ainsi, avec la mort d'Hélie, Agnès apporte la succession à son époux : c'est ainsi que les Talleyrand de Grignols sont entrés en possession de Chalais (et de La Roche-Chalais). En 1339, ils concèdent aux habitants de Chalais une charte de franchises<sup>38</sup>. Charles Talleyrand est le premier, peut-être après la reprise du site en 1450, à faire valoir le titre de « prince de Chalais », qui ne repose sur aucune tradition ancienne autre que l'emploi du qualificatif de princes dans certaines chartes du XI<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>. Le château sort ruiné de la guerre de Cent Ans : il est assiégé par le connétable d'Albret en 1405 mais c'est surtout le siège de 1450 qui le laisse dévasté. En 1503, Jean Talleyrand obtient du légat du pape la permission de bâtir dans son château de Chalais, une chapelle Sainte-Marie, avec droit de sacrement, d'enterrement et autres privilèges. L'examen des vestiges montre que le cœur du logis actuel est occupé par un bâtiment de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Cette structure centrale était démunie de tout flanquement mais agrémentée, sur la cour intérieure, d'une longue galerie sur portique, rythmée par des colonnes de style flamboyant reliées par des arcs surbaissés et formant onze travées d'arcades ajourées avec une porte axiale. La

distribution intérieure juxtaposait deux grandes pièces centrales, séparées par un refend médian, chacune doublée par une pièce plus modeste, aux deux extrémités. Ce parti programmatique peut sembler assez étonnant car, outre l'absence de tours d'angle permettant l'accueil de chambres ou de garde-robes privatives, il ne ménage pas de hiérarchie entre un espace majeur (à fonction de grande salle de réception) et un volume mineur (la chambre avec ses annexes). Le programme de ce logis, parfaitement symétrique, consiste en une juxtaposition de deux séries de chambres équivalentes et suggère l'existence d'une salle peut-être plus ancienne et logée dans un autre édifice (aujourd'hui disparu). La façade ouest montre nettement des moellons de chaînage des angles, ce qui exclut la présence avérée ou prévue de tours aux extrémités de ce logis. Ces vestiges ne peuvent être mis en relation avec aucune autre structure contemporaine : la chapelle du sud est rebâtie au XVII<sup>e</sup> siècle, l'escalier nord ne date que du XVIII<sup>e</sup> siècle, la tour du gros pavillon carré sud-ouest (souvent qualifiée de donjon, ce qu'il n'est nullement, et parfois attribuée au XIV<sup>e</sup> siècle, ce qui est faux) est une réalisation de la fin du XVI<sup>e</sup> ou des premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, et l'espace compris entre ce pavillon à mâchicoulis et le vieux logis flamboyant a été rempli, au XVII<sup>e</sup> siècle, par une grande salle (sans doute en remplacement de l'ancienne, encore présente à la fin du XV<sup>e</sup> siècle). De même, la tour-porte à échauguettes carrées n'est pas médiévale et date de la fin du XVI<sup>e</sup> ou du début du XVII<sup>e</sup> siècle. Toutes les toitures et charpentes ont été reprises au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle pour être mansardées et il faut sans doute rapprocher ces réaménagements de travaux de charpente signalés par les sources écrites en 1741<sup>40</sup>.

37 J. DE LA MARTINIERE, Les chartes de franchise de Saint-Aulaye et de Chalais, La Rochelle, 1909.

38 Cf. Chr. REMY, « Morphologie et terminologie castrales : qu'est-ce qu'un verteil ? », Cahiers de Civilisation médiévale, 55, 2012, p. 225-243.

39 D'autres titulaires de seigneurie ont adopté ce prédictat dès le XIII<sup>e</sup> siècle (à Talmont-Saint-Hilaire, Vendée) mais le plus souvent au XV<sup>e</sup> siècle (les Carency, les Polignac, les sires de Chabanais).

40 Odile FAYE et Michel KAHN, « Chalais. Château », Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente, Paris, éd. Br. Sépulcre, 1993, p. 218-221 ; Pierre DUBOURG-NOVES, « Chalais », Châteaux, manoirs et logis. La Charente, p. 318-319 et 468.

De la sorte, l'organisation médiévale du castrum est aujourd'hui en grande partie illisible. En effet, le château actuel occupe la portion septentrionale d'une vaste plate-forme délimitée par de hauts murs de soutènement (en grande partie repris au cours du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle) et par quelques maçonneries médiévales à la pointe sud, le tout procédant d'un remblaiement général visant à permettre l'aménagement d'un jardin moderne. Sous ces remblais se trouvent évidemment les vestiges des habitations des anciens chevaliers résidents de Chalais, évoqués par quelques rares textes : en 1476 encore, lorsque Jean Talleyrand reçoit l'hommage de parcelles et de maisons situées dans le château, on évoque la grande rue du château (*magna carreria castris*) et divers biens fonds ayant été à des chevaliers et au recteur de la chapelle du château (qui n'est pas celle de 1503)<sup>41</sup>. Cette structuration ancienne, encore conservée à Grignols, a été gommée à Chalais par les réaménagements de l'époque moderne.

À bien des égards, on peut considérer que les aménagements – ambitieux – dont a bénéficié le château de Chalais à partir de la fin du Moyen Âge et surtout durant l'époque moderne, sont le pendant du relatif désintérêt pour Grignols après l'ultime campagne de Jean, vers 1480-1510. C'est dans cet écrin majestueux que le jeune Charles-Maurice a passé quelques mois de son enfance, découvrant la tendresse de sa bisaïeule et la grandeur un peu désuète mais exigeante de la noblesse de province.

De ces résidences des Talleyrand, celle de Chalais retrouve vie depuis quelques années : les importants travaux de valorisation réalisés par le nouveau propriétaire, Yves Lecoq, en accord avec les services de l'Etat et en parfaite intelligence avec les bénévoles de l'association locale, redonnent du lustre à cette majestueuse demeure du Sud Charente. Quant aux demeures périgordines, elles attendent encore d'être sauvées : si le château seigneurial de Grignols a été heureusement restauré par Madame Trimble dans les années 2000 et que le vieux site à motte ne semble pas menacé aujourd'hui (il sert de palombière), le fort aristocratique avec ses nombreuses maisons de chevaliers formant enceinte menace ruine et la forte implication d'Antoine Grassian et de son association n'est pas encore parvenue à assurer la stabilisation de toutes les portions de cette vaste enceinte. De même, Beauséjour, fort méconnu, mériterait une valorisation délicate pour en faire ressortir les parties anciennes. De toute évidence, ces sites fortement liés à la famille Talleyrand, dont Charles-Maurice revendiquait la haute origine, méritent qu'on les conserve et qu'on les redécouvre.

41 Cette rue est bien localisée in castris ce qui exclut une rue d'accès au château, BNF, lat. 9142, n° 68.